

Arrêté fédéral approuvant la gestion du Conseil fédéral en 2011

du 14 juin 2012

L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,
vu le rapport du Conseil fédéral du 15 février 2012¹,
arrête:

Art. 1

La gestion du Conseil fédéral en 2011 est approuvée.

Art. 2

Le présent arrêté n'est pas sujet au référendum.

Conseil national, 4 juin 2012

Le président: Hansjörg Walter
Le secrétaire: Pierre-Hervé Freléchoz

Conseil des Etats, 14 juin 2012

Le président: Hans Altherr
Le secrétaire: Philippe Schwab

¹ Non publié dans la FF.

